VENTES A L'ENCAN.

## Macon&Kernaghan

—:o:—

VENTE EN PARTAGE.

## Coin d'Affaires

—ET—

## Cottages Doubles,

—DANS LE—

DEUXIÈME DISTRICT.

**En l'affaire de Henry Miller vs John Miller et als.**

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 60,098.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. Ao KERNAGHAN, Encanteur—Bureau N. 138 rue Carondelet.

JEUDI 16 NOV. 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No. 840 rue Commune il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 15 Sept. 1899 et signé le 21 Sept., 1899, par l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, division "C" agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, en l'affaire ci dessus intitulée, et en vertu d'un ordre en l'affaire des mineurs Joseph, Michel et Louise Miller, No 58,633 du dossier de la susdite Cour de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdit Cour, Division C, agissant pour l'Hon. W. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, daté le 14 octobre 1899, la propriété décrite comme il suit, à savoir.

1° Le bon coin d'affaires comprenant le magasin et résidence à un étagé en bois, contenant un magasin sur le devant, trois chambres, écurie etc., dans le fond No 2302 avenue Ursulines, coin sud-ouest de la rue Miro dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Ursulines, les rues St Philippe, Tonti et Miro. Le lot de terre est désigné par la lettre A sur un plan par Edgar Pilié député voyer de ville, daté le 25 février 1899. Ledit lot de terre forme le coin de l'avenue Ursulines et de la rue Miro, mesurant d'après ledit plan, 19 pieds, 3 pouces et 5 lignes de face sur l'avenue Ursulines, 52 pieds, 8 pouces et 6 lignes de large dans le fond, 94 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur et face sur la rue Miro et 98 pieds, 9 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté opposé, qui court obliquement et ouvre vers le fond. Un bon emplacement pour affaires ou logement.

2° Le cottage double en bois à un étage, Nos 1023 et 1025 rue Miro, contenant trois chambres, etc., de chaque côté, contigu dans le fond et dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite. Le lot de terre est désigné par la lettre B, sur le susdit plan par Pilié et mesurant d'après ledit plan 19 pouces de face à la rue Miro et 36 pieds 2 pouces et 1 ligne sur la ligne du fond qui court obliquement sur une profondeur de 52 pieds 8 pouces et 6 lignes sur la ligne de division du fond du lot A, et de 64 pieds 11 pouces et 5 lignes sur la ligne de côté opposé vers la rue St-Philippe. Un placement de valeur dans un bon voisinage.

3° Le cottage double en bois à un étage Nos 2307 et 2309 avenue Ursulines, contenant trois chambres de chaque côté, dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Ursulines, les rues Hôpital, Miro et Tonti. Le lot de terre mesurant 30 pieds de face à l'avenue Ursulines sur 130 pieds de profondeur étant composé d'une partie du lot désigné par le No 34 sur un plan de L. Bringier, daté le 4 novembre 1844, déposé en l'étude de C. Colcock, ancien notaire; très bien situé dans une belle avenue. La rue Ursulines est une des plus belles avenues de la ville, avec un très beau terre-neutre et un pavage en asphalte des deux côtés.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, en billets des acquéreurs spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès pour enforcer le paiement des billets; les améliorations devant être gardées assurées et les polices transférées au détenteur ou détenteurs des billets et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles pour 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix de l'achat requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, pardevant F. J. Dreyfous, notaire, ainsi que les timbres du Revenu, aux frais des acquéreurs.

15 oct—15 22 29—nov 5 12 16

## Jacob A. Reinach.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur.

**Maison de Choix en Bois**

A deux étages avec mansarde. Ensemble avec la petite maison adiacente, portant les nouveaux numéros municipaux 811 et 813 rue Robin, entre les rues Chippewa et Annonciation et bornè par la rue Terpsichore. Succession de Jeremiah Lincoln. No 39,904—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur, — Bureaux, 636 Place Commerciale — Il sera vendu à l'enchère publique JEUDI, le 16 novembre 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté le 13 octobre 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété à savoir:

1° Un certain lot de terre, désigné par le No deux, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Terpsichore et Robin, dans le faubourg Annonciation, ou Sacourse, Premier District de cette ville, et lequel mesurant 31 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Robin, sur 63 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations, droits, voies et privilèges qui s'y trouvent et y appartenant, d'après un devis ou plan dressé par E. Surgi, ingénieur civil, daté le 29 de mai 1847, et annexé à un acte de S. W. Lewis, notaire, le 27 mars 1849, acq. le 12 février 1863 et mai 31 1860.

2° Un certain morceau ou portion de terre, situé dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Terpsichore et Robin, mesurant 15' 11" 2 1/2"' de face sur la rue Robin sur 63' 11" 2"' de profondeur entre lignes parallèles, d'après un plan de L. Sargi, ingénieur Civil, le 29 mai 1847. Acquis le 12 juin 1855.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un ou deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, et les timbres du revenu de l'intérieur et devant déposer 10 pour cent pour lier la vente. Acte de vente pardevant O. W. Long, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 oct—15 22 29—nov 5 12 à date.

## Denis et Danziger.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deuxième District, Cottage Double, 2328 et 2330 rue St Phillippe, entre les rues Miro et Tonti. Succession de Mme Bridget Geiden. No 60,132—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. Danziger, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet. MARDI, 14 novembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières. No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre datée 29 septembre 1899, de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division "C." agissant pour l'Hon. Geo. H Théard, juge de la susdite Cour Division "E" maintenant absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage double Nos 2328 et 2330 rue St Phillippe, chaque côté contenant 2 chambres, cuisine, cuve, hangar etc, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rue Dumaine, St Phillippe, Miro et Tonti, et le terrain mesurant 30 pieds de face sur la rue St Phillippe sur 124 pieds de profondeur, mesure américaine.

Termes—Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes pour l'année courante de 1899 en plus et au-dessous du prix de l'adjudication, devant payer les timbres du Revenu de l'Intérieur des Etats-Unis, et déposer 10 pour cent du prix de l'adjudication entre les mains de l'encanteur pour contracter la vente.

Acte de vente pardevant J. E. Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Bebt. Légier, avocat.

1 oct—1 8 15 22 29—Nov 5 12 à date.

VENTES A L'ENCAN.

## Denis & Danziger.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

### La Manufacture Entière
DE LA
### A. L. LANATA COMPANY, LTD.,
—COMPRENANT—
### L'ILET DE TERRE

Borné par les rues Palmyre, Gasquet, Genois et Telemachus,

—Ensemble avec—

### Les Bâtisses Qui S'y Trouvent.

LES INSTALLATIONS, MACHINES, ANIMAUX, WAGON, HARNAIS, ET MEUBLES DE BUREAU.

**Devant Etre Vendu En Bloc.**

A. L. LANATA COMPANY LIMITED, EN LIQUIDATION

No. 59,968—Court Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. Danziger, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 14 novembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre datée le 4 octobre 1899, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir—

Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances de cela situé dans le Premier district de cette ville, borné par les rues Palmyre, Gasquet, Genois et Télémachus, contenant vingt-deux lots numéroté de un à vingt deux inclusivement et ledit ilet, mesurant 277 pieds 1 pouce et 1 ligne sur chacune des rues Palmyre et Gasquet, (maintenant Cleveland) et 319 pieds 8 pouces et 6 lignes sur chacune des rues Genois et Télémachus.

Aussi les installations, machines, animaux, wagons, harnais, meubles de bureau, complètement décrits sur les pages 10, 11, 12 et 13 de l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, sans estimation au plus haut enchérisseur; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant J. G. Eustis, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 oct—7 8 15 22 29—nov 5 12 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double payant dans le quatrième district, Nos 2024 et 2026 rue Annonciation, entre les rues St Annré et Joséphine. Succession de Jacob Rieder et Anna S. Rieder, son épouse. No 59,976— Cour Civile de District pour le Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. Danziger, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 21 novembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 13 octobre 1899, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le joli sot age double en bois, avec toit couvert en ardoise, dans le Quatrième District de cette ville, connu comme les numéros 2024 et 2026 rue Annonciation entre les rues St-André et Joséphine, contenant de chaque côté 4 chambres, citerne, hangar, allée, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre dans le Quatrième Distaict de cette ville dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Chippewa, St. André et Joséphine désigné comme lot 11 A d'après un plan fait par Octave J. Morel, le 27 mai 1874 et déposé pour référence parmi les archives d'Octave Morel, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesurant 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 159 pieds 8 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles et formant partie du lot original No 11 sur un plan de la ville de Lafayette. Un bon placement dans un bon voisinage et toujours loué.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 et 2 ans, en billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant toutes les taxes pour l'année 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur.

15 oct—15 22 29—nov 5 12 19 à date.

## Jno H. O'Connor & Cie.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

BILLETS A RECEVOIR ET RÉCLAMATIONS,

**A l'Encan,**

Dans l'affaire de Jacques Bordeau vs Ses Créanciers.

No 53,447—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.— ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune — JEUDI, 2 novembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 840 et 842 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 16 octobre 1899, il sera vendu à l'enchère publique la suivante décrite propriété, à savoir:

1° Un certain billet à recevoir pour la somme de Mille ($1000,00) dollars tiré par Auguste Larrieu à l'ordre de l'insolvable Jacques Bordeau, daté à la Nouvelle-Orléans le 15 février 1897, et payable trente (30) jours après date au No 1205 rue Decatur, en cette ville et portant intérêt at aux de huit (8) pour cent par an de la maturité jusqu'au paiement,

2° Une réclamation contre la Southern Mutual Live Stock Association pour quatre-vingt dix 00/100 ($90 00) dollars.

3° Une réclamation contre la Southern Live Stock Association pour avance d'argent; cinq cents 00/100 ($500,00) dollars.

4° Une réclamation contre la Southern Mutual Live Stock Association pour usage de wagon à $10 00 par semaine, de juillet 1896, trente six (36) semaines, trois cent soixante 00/100 ($360 00) dollars.

5° Une réclamation contre Auguste Larrieu, pour avance d'argent trois cent soixante 00/100 ($360 00) dollars.

Conditions de la vente—Comptant avant le transfert.

H. E Upton, avocat.
F. H. Mitchell, syndic.
18 oct—18 22 29—nov 1 2

## JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier

## SOARDS'

1899 | Nouvelle-Orléans | 1899

CITY DIRECTORY.

Maintenant publié et reconnu comme le meilleur de cette ville qui ait jamais été publié. Il est de la plus grande utilité pour les hommes d'affaires. Envoyez le chercher immédiatement.

DIRECTORY DE LA VILLE.....Prix $6 00
DIRECTORY D'AFFAIRES.....Prix $1 00

Ces Directories sont envoyés par express ou par la poste à tout point des Etats-Unis sur reçu du montant.

L. SOARDS, Editeur.
606 Place Commerciale
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

VENTES A L'ENCAN.

## Jas A. Brennan et Fille.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE.

**No 1020, RUE ROBERT.**

Entre Camp et Chestnut.

Succession de Sophie Habrake où Haybrake, épouse de Daniel O'C. Farrell.

No 60,322—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE, Jas. A. Brennan, Encanteur—Bureau No 640 rue Gravier—Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 14 novembre 1899, à midi à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 12 octobre 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 254, borné par les rues Camp, Chestnut, Soniat et Robert; lesdits lots sont désignés par les Nos 5 et 6 sur un devis ou plan de cela, et quatre autres lots, déposés avec W. I Hodgson, encanteur de cette ville, une copie duquel est annexée à un acte passé pardevant W. L Poole, ancien notaire en cette ville, le 25 mars 1872; lesdits lots mesurant comme suit, à savoir:

Le lot No. 5 trente pieds cinq pouces de face à la rue Robert, cent vingt cinq pieds de profondeur et le lot No. 6 trente pieds six pouces de face à la rue Robert sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant et payant les taxes d'Etat de 1899, et les timbres du revenu de l'intérieur, et l'acte de vente pardevant Fred Diebel, notaire; et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente

14 oct—14 15 22 29—nov 5 12 13 14

## LA RESIDENCE DOUBLE

à deux étages

**Et emplacement d'affaires,**

Coin des rues Ste. Mary et Rousseau.

Succession de Elizabeth Gorman.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D—No 60.198.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, 21 novembre 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, par JAS. A. BRENNAN & FILLE, Jas. A. Brennan, Encanteur, Bureau 630 rue Gravier, en vertu et conformément à un jugement de partage rendu le 19 Octobre et signé le 16 octobre 1899 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, en cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Marie, Rousseau, St André et Bellechasse (maintenant Religieuse) désigné par lot No 3, formant le coin des rues Rousseau et Ste Marie et mesurant 84 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Ste Marie sur 88 pieds 1 pouce et 5 lignes de face à la rue Rousseau et 88 pieds de profondeur sur l'autre ligne et 27 pieds 8 pouces et 4 lignes dans le fond, ensemble avec droit à une allée dans le fond, mesurant 12 pieds de largeur et ouverture sur la rue Rousseau. Les améliorations consistent en une grande maison de bois, comprenant magasin, salle à manger et cuisine au rez de-chaussée, et quatre chambres et lieux d'aisance au premier, et formant l'encoignure des rues Rousseau et Ste Marie, ainsi que la bâtisse en briques attenante, No 482 rue Ste Marie, contenant six chambres, entièrement séparée du magasin.

Conditions.—Un tiers comptant, et le balance en un et deux ans avec billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, honoraires d'avocat, et toute clauses de sécurité; taxes de 1899, à payer par l'acquéreur ainsi que les timbres de revenu des Etats-Unis. 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

20 oct—20 21 29—nov 5 12 19 à date

## E. Curtis.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE ELIZABETH LOTTA MURPHY, FEMME DE MILSON JORDAN LUCE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 59,793.

PAR E. CURTIS, ENCANTEUR, BUREAU (vieux) 54 et 56 rue Baronne.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, l'Hon., Fred D. King, juge, daté et signé le 17 Oct. 1899, et à moi adressé, je procéderai à vendre

VENDREDI, 3 NOV. 1899.

A 11 h. A.M.

**Au No 2507 rue Bienville, près Rochebiave.**

UN LOT DE MEUBLES

**et Effets Mobiliers.**

D'après l'inventaire enregistré.
Condition—comptant.
24 oct—24 29—nov1 2 3

VENTES A L'ENCAN

## E. Curtis.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE ELIZABETH LOTTA MURPHY, FEMME DE MILSON JORDAN LUCE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — No 59,793.

PAR E. CURTIS, ENCANTEUR, BUREAU (ancien) No 54 et 56 rue Baronne.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, l'Honorable Fred D. King, juge, daté et signé le 17 octobre 1899, à moi adressé je procéderais à la vente le MARDI, 28 novembre à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune à midi—

UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 2507 rue Bienville, tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 329, borné par les rues Bienville, Conti, Rocheblave et Dorgenois désigné comme lot No 2 sur un plan dressé par J. Community, daté le 15 septembre 1884, et déposé au bureau de P. P. Labarre, cidevant notaire publi c. Ledit lot commence à une distance de 30 pieds de l'encoignure des rues Bienville et Rocheblave et mesure, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 100 pieds, étant la même propriété acquise par ledit Milson J. Luce, par achat de la Eureka Homestead Society, le 6 mars 1899, d'après l'acte de vente pardevant Emile J. Barnett, notaire public.

Conditions—Comptant: l'acquéreur, en sus et au-dessus du montant de son enchère devant assumer la dette due à la Eureka Homestead Society, et prendre six actions du fonds capital, décrites dans l'acte, payer les taxes courantes, si elles sont dues, les timbres du revenu intérieur sur l'acte de vente, et les frais de l'acte de vente pardevant B. Rouen, notaire public. L'acquéreur devra jouir de tous droits, sous les rapports, comme s'il avait été actionnaire ou acquéreur de la Homestead Society.

24 oct—24 25 29—nov 1 5 8 12 15 19 26 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 59,974.

SUCCESSION DE PAUL LECOURT.

## DROIT D'OCCUPATION, "HANDY'S BRANCH,"

**WEST END,**

**Jusqu'au 12 juillet 1906.**

PAR E. CURTIS, encanteur, Bureau vieux No 54 rue Baronne—

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, l'Hon. Fred D. King, agissant pour l'Hon. George H. Théard, juge, absent en congé, daté et signé le 6 octobre 1899 et à moi adressé, je procéderai à vendre, le

## Mardi 14 Novembre 1899,

A LA

Bourse des Propriétés Foncières,

**No 840 rue Commune,**

A MIDI,

La propriété ci-après décrite, à savoir:

L'usage de l'espace en dedans de la levée de protection, à West End, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, commençant à un point 284 pieds du canal de la Nouvelle-Orléans, et mesurant 75 pieds de face à ladite levée de protection sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles et désigné comme lot No 3 sur un plan fait par D. H. Brosnan, voyer de la ville, daté le 15 juillet 1881, et annexé à un acte passé pardevant Samuel Flower, notaire public, le 16 juillet 1881, pour référence: il y a une espace ouvert de 25 pieds comme désigné sur ledit plan, entre le lot No 3 et le lot No 4, accordé à John Astrello pour un terme de vingt-cinq ans, commençant et computés du 12 juillet 1881, le jour de l'adoption de l'ordonnance No 7198, à l'expiration duquel temps les bâtisses et améliorations de Muir et ses vendeurs sur ledit espace reviendront à la Ville de la Nouvelle-Orléans sans aucune dépense quelconque de la ville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un deux et trois ans, à 7 pour cent par an et dûment garantie.

Acte de vente pardevant Jefferson Wenck, N. P., aux frais de l'acquéreur.

Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

E. CURTIS, Encanteur.
G. P. LECOURT, administrateur.
B. B. HOWARD, avocat.
13 oct—13 15 17 22 24 29—nov 1 5 8 12 13 14

VENTES A L'ENCAN.

## Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Nos 1833-1835 rue Marais,

Entre les rues St-Antoine et Bourbon, maison à deux corps de logis.

### Nos 1837-1839 rue Marais,

Encoignure de la rue Bourbon, Maison double à un étage.

### No 1322 rue des Français,

Entre les rues Urquhart et Villeré, maison simple à un étage.

Succession de Jean Monlezun.

No 58,908—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur — MERCREDI, le 15 novembre 1899, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur Bureau et Bourse, No 813 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 3 octobre 1899 pour le compte de la dite succession.

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Union, Français, Urquhart et Girod, lequel lot de terre est la moitié du lot désigné dans le plan original du Faubourg Marigny par le No 154 de l'ilet No 21 et mesure 30 pieds de face à la rue des Français sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds.

Les améliorations consistent en un cottage simple avec 4 chambres et cuisine, cabinet, hall, citerne, etc. Loué $10. 0 par mois, une autre bâtisse dans le fond avec 3 chambres, 2 citernes, hangar à laver, etc., louée $7.00 par mois.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marais, Urquhart, St-Antoine et Bourbon, désigné par la lettre X; ledit lot forme l'encoignure des rues Marais et Bourbon et mesure en mesure américaine, d'après ledit croquis, 29 pieds 4 pouces de face à la rue Marais sur 63 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur et de face à la rue Bourbon entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une maison double ayant 4 chambres et cuisine, citerne, hangar à laver, etc. Louée $16 par mois.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même district et ilet que la précédente décrite propriété désigné par la lettre "Z" et la touchant sur la rue Marais et mesure 32 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Marais sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 3 lignes. Les améliorations comprennent une maison à deux corps de logis avec 4 chambres, cuisines, citernes, hangar, etc., connue sous les numéros 1833-1835 rue Marais. Louée $16 par mois. Les propriétés deuxièmement et troisièmement décrites sont vendues d'après le plan de D. E. Seghers daté le 4 octobre 1899.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, représenté par les billets des acquéreurs, portant intérêt à raison de 8 0/0 par an, de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garanti par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur les dites propriétés, les actes devront contenir toutes les clauses habituelles, telles que le transfert des police d'assurances et frais d'avocats en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du paiement des autres billets, ou une portion, fixat t lesdits frais à 5 0/0 sur lesdits montants, l'acquéreur devra payer toutes les taxes dues pour l'année courantes 1899 ainsi que les timbres de l'Internal Revenue et de déposer avec l'encanteur 10 0/0 du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication afin de garantir la vente

Actes de ventes par devant J. H. Forcelle, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

E. J. Méral, avocat.

15 oct—15 22 29—nov 5 12 15

## Jas. A. Brennan

—:o:—

MORCEAUX DE TERRE FAISANT FACE AU LAC PONT CHARTRAIN.

SUCCESSION DE JOHN STORCH—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans —Division C—No 58,296.—En vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, daté et signé le 1er mars 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, Je. JAS A. BRENNAN, encanteur, bureau 630 rue Gravier, vendrai à l'enchère publique, le MARDI, 21 novembre 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, à des conditions comptant, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans cette paroisse, étant une partie du Milne tract, désignée comme portion M, bornée du côté nord par le lac Pontchartrain, en face duquel elle mesure à peu près 40 arpents: sur la ligne du côté est elle mesure 8 arpents, sur la ligne du côté sud elle mesure 40 arpents, à l'ouest du bayou Cochon, d'après un plan par Louis Bringier, voyer.

2. Un certain morceau de terre désigné comme suit: Lot No 3 ou le quart nord est du quart nord ouest de la section No 4 dans le township 12, sud du range 12, est, district sud de la Louisiane, et contenant 33 acres et 63-100 d'un acre plus ou moins.

Conditions—Comptant, 20 pour cent déposé pour lier la vente. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire public. Timbres de Revenus à frais de l'acquéreur.

20 oct—20 29—nov 5 12 19 20 21

VENTES A L'ENCAN.

## Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double en Bois,

Nos 1918 et 1920 rue St-Antoine, entre les rues Prieur et Johnson.

**Succession de George D. Thibaut.**

No 60,088—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR et ESCOFFIER.— Placide J. Spear, encanteur — MERCREDI, 29 novembre 1899, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU et BOURSE, No 813, rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dat et signé le 24 octobre 1899, au compte de ladite succession—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 909 borné par les rues Prieur, Johnson, Annette et St Antoine; ledit lot est désigné par la lettre E et mesure 32 pieds de face à la rue St Antoine sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en un cottage double en bois ayant deux chambres de chaque côté, cuve, latrines, etc., et portant les numéraux municipaux 1918 et 1920 rue St Antoine.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans à l'option de l'acquéreur, 8 pour cent d'intérêt de la date de la vente, 10 pour cent d'honoraires d'avocats et toutes les clauses usuelles de sécurité. Etacquéreur est requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente. Acte de vente pardevant Louis A. Martinet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. E. Ker, avocat.

25 oct—25—nov 1 8 15 22 29

ANNONCE JUDICIAIRE

Boutique et Résidence,

No 327 rue Franklin, entre les rues Conti et Bienville.

**Succession d'Auguste Merle.**

No 60,300—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear, Encanteur—MERCREDI, 29 novembre 1899, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE COMMUNE, entre les rues CARONDELET ET BARONNE, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 23 octobre 1899, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, borné par les rues Franklin, Trémé (ou Liberté), Bienville et Conti, désigné par le No sept sur un plan fait par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 13 septembre 1858 et déposé en l'étude de Charles E. Fortier, ancien notaire en cette ville, comme plan No 580 du livre de plans No 3; ledit lot de terre mesurant 28 pieds de face à la rue Franklin sur une profoneur de 107 pieds 2 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles avec l'usage d'une allée de 5 pieds de largeur sur le côté après la rue Conti; commune à celui ci et à d'autres lots, comme il est montré sur le devis annexé à un acte passé pardevant Wm J. Castell, notaire, le 19 mai 1849.

Les améliorations consistent en une boutique et résidence combinées, à un étage en bois, ayant magasin, 2 chambres, cuisine, citerne, latrines, etc., et portant le No municipal 327 rue Franklin.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant faire entre les mains de l'encanteur un dépôt de 20 pour cent du prix d'achat comme argent de bonne foi pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Walter L. Gleason notaire, aux frais de l'acquéreur.

Robert Légier, avocat.

25 oct—25—nov 1 8 15 22 29

## J. P. Hecker.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

LE COTTAGE DOUBLE

**BIEN SITUE**

**Nos 700 et 702 Milan, coin Laurel;**

—ET—

Le splendide emplacement d'affaires et résidence,

Longtemps occupé comme Epicerie et Ruvette

**Nos 4202 et 4204 Laurel, coin Milan,**

SUCCESSION DE MARTIN WM VOELKEL

No 60,073—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans,

PAR J. P. HECKER, Encanteur—Bureau, 731 rue Commune—JEUDI, 2 novembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 26 septembre 1899, par l'Hon. John St. Paul, juge de la susdite cour, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite cour, Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

1. Le cottage double en bois bien situé Nos 700 et 702 Milan, coin de la rue Laurel, contenant 2 chambres et cuisine de chaque côté et dans la cour 2 citernes, hangar, etc. Le lot de terre sur lequel se trouve ces améliorations est décrit comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Berlin, Milan, Laurel et Constance, désigné comme lot 24 sur un plan de 2093 lots de terre, dessiné par A. S. Phelps, daté le 15 février 1849, et déposé dans ce bureau de J. R. Beard, notaire, une copie lithographiée duquel se trouve dans le bureau de L. E. Kenny, ancien notaire; ledit lot formant l'encoignure des rues Laurel et Milan, et mesurant 28 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue Milan sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Mesure américaine.

Placement rémunérateur dans un quartier bien établi.

2. Le splendide emplacement d'affaires comprenant l'épicerie, auvette et résidence connue comme 4202 et 4204 rue Laurel coin Milan. Les améliorations comprennent un magasin en bois couvert en ardoises et résidence contenant magasin avec abat-vent